

par le Conseil de tenir la session extraordinaire de 1881 à Fontainebleau du samedi 18 au lundi 27 juin.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

SÉANCE DU 11 MARS 1881.

PRÉSIDENCE DE M. PH. VAN TIEGHEM.

M. Malinvaud, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 25 février, dont la rédaction est adoptée.

M. le Président proclame membres de la Société :

MM. le comte Alexandre LUBAWSKY, à Viazma (Russie), présenté par MM. Bureau et Malinvaud.

DUROUX, capitaine au 64^e de ligne, avenue Parmentier, 4, présenté par MM. Feuilleauboïs et Gaudefroy.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Ch. Baguet, qui remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres.

Dons faits à la Société :

E. Guinier, *Recherches expérimentales sur l'accroissement des tiges d'arbres, comparé au développement foliacé.*

L. Pierre, *Flore forestière de la Cochinchine*, fasc. 1 (don de M. le Ministre de la Marine et des Colonies).

Éd. Morren, *Le jardin botanique de l'université de Liège.*

J. G. Baker, *Notes on a Collection of flowering plants made by Kitching in Madagascar in 1879.*

La Société a reçu le *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar* (20^e et 21^e années), qui renferme notamment : un mémoire intitulé *Recherches de paléontologie végétale sur le terrain houiller des Vosges*, par M. l'abbé Boulay ; une Notice sur Guillaume-Philippe Schimper, par M. Charles Grad, et une communication de M. F. Rencker, mentionnant trois plantes nouvelles

pour la flore d'Alsace, à savoir : le *Lepidium perfoliatum*, trouvé à Colmar, où sa présence était sans doute accidentelle; l'*Hypochaeris uniflora* et l'*Aspidium Braunii*, découverts au Hohneck.

Lecture est donnée de la lettre suivante, annonçant l'envoi d'un *Catalogue raisonné des plantes observées jusqu'à ce jour qui croissent naturellement dans le département de l'Aube*, par M. Briard :

J'ai l'honneur d'adresser à la Société botanique de France le *Catalogue des plantes du département de l'Aube*, qui vient d'être publié sous les auspices de la Société académique de ce département. Le seul mérite de ce livre, c'est l'exactitude rigoureuse que j'ai mise dans sa rédaction au point de vue de l'indication, non seulement des plantes qui croissent naturellement ici, mais encore des stations où on les rencontre. Des travaux antérieurs sur le même sujet renfermaient des erreurs que j'ai pu rectifier. Les auteurs de flores générales pourront donc se servir avec confiance des renseignements que ce livre renferme pour indiquer les localités qui produisent les plantes dont ils feront la description. Je m'estimerai très heureux si, dans cette occurrence, j'ai pu leur être utile. Mon ambition sera satisfaite et le but que je m'étais proposé sera rempli.

Après avoir fait remarquer que M. Briard reconnaît s'être avantageusement servi, pour la rédaction de son *Catalogue*, des nombreuses notes de l'herbier légué au musée de la ville de Troyes par M. Des Étangs, « riche et précieux document qui renferme les » matériaux accumulés par le donateur pendant les cinquante » années de sa laborieuse carrière de botaniste » (*Catal.* p. 24), M. Malinvaud ajoute que M. Des Étangs comptait de nombreux amis au sein de la Société, et il saisit volontiers l'occasion de rendre un dernier hommage à la mémoire de ce regretté confrère, en rappelant les aimables qualités, les connaissances variées, la rectitude de jugement, l'aménité de caractère, qui lui assuraient promptement les sympathies et l'estime de tous ceux qui l'ont connu.

M. Duchartre donne quelques explications sur la *Flore forestière de la Cochinchine* par M. Pierre, dont le premier fascicule est mis sous les yeux de la Société, et il annonce que l'auteur de cet important ouvrage doit en publier un second sur la flore générale du même pays.

M. Bureau entretient la Société de découvertes récentes sur la flore éocène du Bois-Gouët (Loire-Inférieure).

M. le secrétaire donne lecture de la note suivante :

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. Ch. MAGNIER.

..... Le *Stellaria glauca* des auteurs comprend, selon moi, trois formes :

- | | | | |
|--|---|---|---------------------------------|
| 1. | { | Fleurs en cyme pluriflore, munie à la base d'un rameau foliacé; feuilles toutes semblables..... | 2 |
| Fleurs en cyme pauciflore non munie d'un rameau foliacé; feuilles dissimilaires..... | | 3 | |
| 2. | { | Plante glauque; feuilles sublinéaires étroites, fleurs moyennes..... | <i>Stellaria litigiosa</i> Nob. |
| Plante verte, plus grande dans toutes ses parties; feuilles linéaires-lancéolées, plus larges; fleurs grandes..... | | <i>St. Mœnchii</i> Nob. | |
| 3. | { | Plante très glauque; feuilles inférieures squamiformes, les moyennes ovales-arrondies, les supérieures ovales-lancéolées; fleurs grandes. | <i>St. heterophylla</i> Nob. |
| | | | |

L'obscurité qui semble planer sur le véritable *S. glauca* me paraît devoir faire supprimer ce nom. Le *S. Mœnchii* est entièrement vert, bien plus grand dans toutes ses parties que la plante des environs de Paris, que M. Bonnet m'a envoyée; cette dernière est glauque. Si le *S. Mœnchii* est le véritable type de la plante de Withering, comment ce dernier a-t-il donné l'épithète de *glauca* à une plante *totale*ment verte? Je crois que la Stellaire du marais d'Harly est la plante que Mœnch avait appelée *Dilleniana* Leers. Koch ayant prouvé que ce n'est pas le vrai *St. Dilleniana*, j'ai pensé à tirer de l'oubli cette forme en la dédiant à Mœnch, qui l'avait distinguée. La synonymie de mon espèce serait donc :

Stellaria Mœnchii Ch. Magnier (*St. Dilleniana* Mœnch, non Leers secundum Koch).

Si le *Stellaria Mœnchii* est une forme affiné de la plante des environs de Paris que j'ai désignée sous le nom de *St. litigiosa*, elle s'éloigne beaucoup du *St. heterophylla*, plante rare très localisée dans le marais de Rouvray, et qui est caractérisée par sa teinte glauque très prononcée; ses feuilles inférieures squamiformes, les intermédiaires ovales-arrondies, les supérieures ovales-lancéolées; par sa cyme très pauciflore, dépourvue à la base du rameau feuillé dont sont munies les deux autres formes.

En tout cas, il me semble que, pour les personnes ennemies de la multiplication des espèces, le nom de *St. palustris* Retz devrait être préféré à *St. glauca*, quoiqu'il soit postérieur à ce dernier.